

Image not found or type unknown



## Revalorisation de pension alimentaire

Par **Cedem66**, le **15/10/2019** à **13:36**

Bonjour

Mon ex femme a fait une demande de revalorisation de pension alimentaire devant le jaf, cependant depuis mes revenus on largement baisses, je sais qu il est possible de ne pas se faire représenter par un avocat ( faute de moyens) mais est ce que je dois au préalable de l audience déposer un dossier ( bulletins de salaire etc...) Au JAF en question ?

Merci d avance